

**REUNION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

(Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI se réunira, en séance ORDINAIRE en MAIRIE, le VENDREDI 27 MARS 2026 à 18 heures 00

**ORDRE DU JOUR**

- 1 - Election du Maire ;
- 2 - Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints.

Fait à SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI  
Le 23 mars 2026  
Le Maire,  
M.DEFAUX



*f*

-----  
**POUVOIR**  
-----

Je soussigné -----

Donne pouvoir à -----

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal

Convoqué pour le

- de prendre part à toutes les délibérations

- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Saint Hilaire lez Cambrai, le